



RAPPORT DE GESTION – PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 30 JUIN 2018 ET 2017

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources Inc. (« Neptune » ou la « Société ») incluant sa filiale, Biodroga Nutraceutiques Inc. (« Biodroga ») pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2018 et 2017. La période comparative inclut les résultats financiers d'Acasti Pharma Inc. (« Acasti ») jusqu'à la perte de contrôle de la filiale le 27 décembre 2017. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2018 et 2017. De l'information additionnelle sur la Société ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés sont disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Dans le présent rapport de gestion, l'information financière pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2018 et 2017 est basée sur les états financiers intermédiaires consolidés de la Société qui ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 14 août 2018. Les informations fournies dans ce rapport sont actuelles à cette date, sauf indication contraire.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux rubriques « Transactions entre parties liées », « Activités hors bilan consolidées » ou « Méthodes comptables et estimations critiques », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2018 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 5 juin 2018. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans le présent rapport.

À moins d'indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « Neptune », l'« entreprise » et la « Société » font référence à Neptune Technologies & Bioressources Inc. et ses filiales. Sauf indication contraire, tous les montants dans ce rapport sont exprimés en milliers de dollars canadiens. Les symboles « \$ CA », « \$ US » et « EUR » font référence au dollar canadien, au dollar américain et à l'euro, respectivement. Les informations communiquées dans ce rapport se limitent à celles que la direction juge « importantes », c'est-à-dire que toute omission ou inexactitude de ces informations pourrait influencer ou modifier la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de conserver ou de vendre des titres de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaines et de la législation en valeurs mobilières canadiennes. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent rapport de gestion seulement. L'information

prospective contenue dans le présent rapport de gestion comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis dans le marché légal du cannabis.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date du présent rapport de gestion. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans les présentes comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise deux mesures financières ajustées, le bénéfice sectoriel ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelé perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS lorsque le secteur est en situation de perte et le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issue directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA sectoriel ajusté (ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS en situation de perte) et le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA sectoriel ajusté (ou de la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA sectoriel ajusté (ou sa perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) en ajoutant la dépréciation et l'amortissement et la rémunération à base d'actions au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives. Neptune calcule son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières nettes, la dépréciation et l'amortissement et en soustrayant le recouvrement d'impôt sur le résultat. D'autres éléments tels que la rémunération à base d'actions et les frais légaux liés aux règlements de redevances sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Un rapprochement du bénéfice sectoriel (de la perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives au BAIIA sectoriel ajusté ou à la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS et un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) au BAIIA ajusté ou à la perte d'exploitation non conforme aux IFRS sont présentés plus loin dans ce document.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Neptune est une société de produits de santé et de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée en matière d'extraction, de purification et de formulation de produits distinctifs scientifiquement fondés et à valeur ajoutée. Actuellement, la Société formule et fournit des solutions de nutrition clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plateforme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour amorcer la production de produits destinés aux marchés licites du cannabis. Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

Entente pluriannuelle avec Canopy Growth

Le 19 juin 2018, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente pluriannuelle avec Canopy Growth. Selon les termes de l'entente, Neptune renforcera les capacités de Canopy Growth en matière d'extraction, de raffinage et de formulation de produits à base d'extraits de cannabis. Cette entente pluriannuelle, assortie de volumes minimums garantis, mettra à contribution les dizaines d'années d'expérience de Neptune en matière d'extraction, de purification et de formulation de produits distinctifs scientifiquement fondés et à valeur ajoutée.

Activités liées au cannabis

La phase 1 de la stratégie de commercialisation pour laquelle un budget d'immobilisations de 5 millions de dollars a été approuvé pour la sécurité du site et l'équipement d'extraction à base de CO₂ est maintenant complétée. Notre demande de licence pour la production de produits extraits de l'huile de cannabis est aux dernières étapes de révision par Santé Canada. Une fois que nous recevrons la licence pour produire, notre capacité d'extraction de cannabis séché sera d'approximativement 30 000 kg annuellement. La Société a accepté des engagements ainsi que d'autres opportunités prévues pour plus de 80 % de la capacité d'extraction de cannabis séché en phase 1 de 30 000 kg.

Neptune a complété avec succès les essais sur les solvants en laboratoire et par conséquent, le conseil d'administration a approuvé un investissement de 4,8 millions de dollars pour l'expansion de la capacité de la phase 2, laquelle devrait permettre d'accroître notre capacité d'extraction plus de six fois d'ici le début de la prochaine année financière. De plus, la Société a des plans d'expansion supplémentaire à l'usine et l'espace sur le site pour augmenter la capacité de transformation au-delà de celle susmentionnée en fonction du développement mondial du secteur.

Dépôt de deux demandes de brevets pour des processus d'extraction du cannabis révolutionnaires

Le 9 août 2018, nous avons déposé deux demandes de brevets auprès du United States Patent and Trademark Office (USPTO) liés à l'extraction des produits de cannabis. Les processus d'extraction proposent des méthodes très efficaces pour extraire les cannabinoïdes et les autres composants désirés de la plante de cannabis avec un degré de pureté supérieur à celui des méthodes conventionnelles. Les deux processus sont applicables à la marijuana et au chanvre, et seront intégrés aux activités de l'installation d'extraction de Sherbrooke, qui possède la certification Bonnes pratiques de fabrication (BPF), après l'approbation de la licence requise pour la production d'extraits de cannabis (en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales*). Neptune en est actuellement aux dernières étapes de la demande et collabore avec Santé Canada afin de compléter le processus d'obtention d'une licence.

La première demande de brevet détaille une méthode qui permet d'isoler et d'extraire à basse température des composants des plantes du genre *Cannabis* à l'aide de solvants organiques froids. La seconde demande de brevet présente une méthode d'extraction à froid similaire, mais sans l'utilisation de solvants organiques. Plus précisément, ce brevet décrit un processus offrant un taux de récupération élevé des cannabinoïdes et des terpènes à base de solvants naturels.

Émission d'actions

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la Société a émis 433 477 actions ordinaires pour des options sur actions exercées.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Dans les périodes précédentes et jusqu'à la perte de contrôle de la filiale Acasti le 27 décembre 2017, la Société avait deux secteurs à présenter qui étaient les unités d'exploitation stratégiques de la Société. Au 30 juin 2018, le secteur cardiovasculaire

lequel développe des produits pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires n'est plus une unité d'exploitation stratégique de Neptune. Le secteur nutraceutique qui produit et commercialise des produits nutraceutiques et des solutions clés en main principalement pour des oméga-3 en gélules et en liquides, lequel comprend les résultats de Biodroga, et le projet d'extraction d'huile de cannabis lequel a commencé en octobre 2017 sont les unités d'exploitation stratégique de la Société.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. Les résultats du secteur cardiovasculaire sont présentés jusqu'à la perte contrôle. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le principal décideur opérationnel de la Société. Le bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives est utilisé pour évaluer la performance dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. Une nouvelle mesure a été ajoutée au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, le bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives, afin de mieux refléter la performance de chaque secteur qui sont révisés par le principal décideur opérationnel de la Société. La période comparative a été remaniée en conséquence.

L'installation de Sherbrooke servira à d'autres fins que les activités d'huile de krill, soit pour le développement d'extractions uniques ciblant des secteurs à fort potentiel de croissance tels que l'industrie du cannabis et, par conséquent, est maintenant présentée sous l'information du secteur cannabis.

Principales informations financières par secteur

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières par secteur :

Période de trois mois terminée le 30 juin 2018

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	5 168	—		5 168
Marge brute	1 493	—		1 493
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(87)	(1 589)		(1 676)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(959)	(496)		(1 455)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	447	(2 085)		(1 638)
Dépenses non attribuées:				
Dépenses corporatives générales et administratives			(2 397)	(2 397)
Charges financières nettes			(148)	(148)
Recouvrement d'impôt sur le résultat			83	83
Perte nette				(4 100)

Calcul du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹

Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	447	(2 085)		
Ajuster:				
Amortissement et dépréciation	186	515		
Rémunération à base d'actions	—	268		
BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹	633	(1 302)		

Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

Perte nette				(4 100)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation				753
Charges financières nettes				148
Rémunération à base d'actions				1 025
Recouvrement d'impôt sur le résultat				(83)
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				(2 257)

Total des actifs ³	25 227	47 384	26 063	98 674
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	2 379	—	20 486	22 865
Fonds de roulement ²	3 337	(1 031)	19 645	21 951

¹ Le BAIIA sectoriel ajusté ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et le BAIIA ajusté ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS n'ont pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

³ Les actifs sectoriels du siège social à présenter incluent la participation dans Acasti.

Période de trois mois terminée le 30 juin 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Siège social	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	6 531	—	—	—	6 531
Marge brute	2 443	—	—	—	2 443
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(393)	(1 982)	—	581	(1 794)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 225)	(817)	—	—	(2 042)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	825	(2 799)	—	581	(1 393)
Dépenses non attribuées:					
Dépenses corporatives générales et administratives	—	—	(1 595)	—	(1 595)
Charges financières nettes	—	—	(399)	—	(399)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	—	—	20	—	20
Perte nette					(3 367)
Calcul du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹					
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	825	(2 799)	—	581	
Ajuster:					
Amortissement et dépréciation	734	668	—	(581)	
Rémunération à base d'actions	38	35	—	—	
BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹	1 597	(2 096)			
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹					
Perte nette					(3 367)
Ajuster (déduire):					
Amortissement et dépréciation					1 027
Charges financières nettes					399
Rémunération à base d'actions					397
Frais légaux liés aux règlements de redevances					91
Recouvrement d'impôt sur le résultat					(20)
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹					(1 473)
Total des actifs	92 575	22 527	1 894	(11 883)	105 113
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	3 166	7 567	1 348	—	12 081
Fonds de roulement ²	16 789	5 967	39	1	22 796

¹ Le BAIIA sectoriel ajusté ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et le BAIIA ajusté ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS n'ont pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Principaux ratios du secteur nutraceutique

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2018	Période de trois mois terminée le 30 juin 2017
Principaux ratios (en % du total des produits) :		
Marge brute	29%	37%
Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions	2%	6%
Frais de vente, généraux et charges administratives	19%	19%

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU SECTEUR NUTRACEUTIQUE**Produits**

Le total des produits s'est chiffré à 5 168 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, ce qui représente une baisse de 1 363 \$ ou 21 % par rapport à 6 531 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La diminution pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 est directement attribuable à la vente des activités de production et de distribution d'huile de krill à Aker BioMarine Antarctic AS (« Aker »). Les ventes des activités de production et de distribution d'huile de krill se sont élevées à 1 294 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. Les produits du secteur nutraceutique, ajustés pour tenir compte de la vente des activités de production de krill sont par conséquent stables.

Le total des produits pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 inclut des revenus de redevances de 270 \$ comparativement à 234 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017.

Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes du total des produits. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits, incluant la sous-traitance, les coûts de transport et de douanes sur les matières premières, les coûts d'entreposage et de manutention et les frais de tests de laboratoire sur les matières premières et les produits finis.

La marge brute pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 s'est chiffrée à 1 493 \$, comparativement à 2 443 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La baisse de la marge brute pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 comparativement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 est directement attribuable à la diminution des ventes qui elle est reliée à la transaction conclue avec Aker comme expliqué ci-haut. La marge brute sur les ventes des activités de production et de distribution d'huile de krill était de 834 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017.

La marge brute en % du total des produits a diminué, passant de 37 % pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 à 29 % pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018. La marge brute en % lorsque qu'ajustée de la transaction de vente d'huile de krill aurait été de 31 % l'année passée. La diminution de 2 % de la marge brute versus l'année passée est principalement reliée à la composition des revenus tirés des produits.

Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions

Les charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions se sont chiffrées à 87 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, en baisse de 306 \$ comparativement à 393 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La baisse pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 est attribuable à la réaffectation d'une partie des projets de recherche et de développement aux activités liées aux produits à base de cannabinoïdes destinés au marché médical et du bien-être après la vente des actifs à Aker. Les activités du cannabis sont maintenant présentées comme un secteur distinct de la Société. Se reporter à la section ci-dessous Résultats d'exploitation du secteur cannabis.

Frais de vente, généraux et charges administratives

Les frais de vente, généraux et charges administratives se sont élevés à 959 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, en baisse de 266 \$ comparativement à 1 225 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La diminution pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 est principalement attribuable à la vente des activités de production et de distribution d'huile de krill.

BAlIA sectoriel ajusté¹ avant les dépenses corporatives

Le BAlIA sectoriel ajusté du secteur nutraceutique a diminué de 964 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 pour se chiffrer à 633 \$ comparativement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La diminution du BAlIA sectoriel ajusté pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 comparativement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 est principalement attribuable à la diminution de la marge brute tel que décrit ci-dessus.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU SECTEUR CANNABIS**Charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions**

Les charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions du secteur cannabis se sont chiffrées à 1 589 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018. La dépréciation et l'amortissement de 515 \$ et la rémunération à base d'actions de 106 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 sont inclus dans ce montant de recherche et développement. Depuis la vente des actifs à Aker et la réaffectation de l'usine de Sherbrooke, la dépréciation et l'amortissement de l'usine et des équipements est comptabilisé en recherche et développement faisant partie du projet cannabis jusqu'à ce que nous commençons à générer des produits. Les charges de recherche et de développement du secteur cannabis comprennent aussi des salaires et charges sociales et des dépenses pour opérer l'usine.

Frais de vente, généraux et charges administratives

Les frais de vente, généraux et charges administratives du secteur cannabis se sont élevés à 496 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018. Les frais de vente, généraux et charges administratives sont reliés aux activités de développement du secteur et comprennent principalement des salaires et charges sociales ainsi que des frais de déplacement et représentation. Une rémunération à base d'actions de 162 \$ est également incluse dans ce montant de frais de vente, généraux et charges administratives pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018.

Perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS¹ avant les dépenses corporatives

La perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS s'est chiffrée à 1 302 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018. La perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS est attribuable aux charges de recherche et de développement nettes des crédits d'impôt et subventions ainsi qu'aux frais de vente, généraux et charges administratives, avant la dépréciation et l'amortissement et la rémunération à base d'actions.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Tel que décrit dans la section Perte de contrôle de la filiale Acasti du rapport de gestion annuel 2018, la direction a déterminé que la Société a perdu le contrôle de fait de la filiale le 27 décembre 2017. À cette date, la Société a cessé de consolider Acasti et par conséquent, aucun résultat d'Acasti n'a été présenté à partir de cette date et pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018. Les résultats d'Acasti, lesquels représentent le secteur cardiovasculaire, sont inclus dans la période comparative de trois mois terminée le 30 juin 2017.

Charges corporatives générales et administratives

Les charges corporatives générales et administratives sont des montants qui ne sont pas alloués à des secteurs et comprennent les dépenses suivantes : salaires et charges sociales des départements administratifs et du marketing, incluant le conseil d'administration, les frais corporatifs et légaux, les honoraires professionnels, les communications, les relations aux investisseurs et les dépenses reliées au siège social telles que le loyer, les assurances et les dépenses de ressources humaines. Elles se chiffrent à 2 397 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, en hausse de 802 \$ comparativement à 1 595 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la rémunération à base d'actions, des frais corporatifs et légaux et des salaires et charges sociales, partiellement contrebalancée par une diminution de la dépréciation et l'amortissement relié aux titres de propriété intellectuelle vendus à Aker.

¹ Le BAlIA sectoriel ajusté ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 148 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, en baisse de 251 \$ comparativement à 399 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La diminution pour la période de trois terminée le 30 juin 2018 est principalement attribuable à la diminution des charges financières suivant la réduction de la dette en août 2017 et à l'augmentation des produits financiers reliés aux intérêts enregistrés sur les placements à court terme résultant de la vente des actifs. La diminution des charges financières nettes est partiellement contrebalancée par un profit sur la variation de la juste valeur des actifs et passifs dérivés enregistré pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017.

Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

La perte d'exploitation non conforme aux IFRS a augmenté de 784 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 pour s'établir à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS de 2 257 \$, comparativement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La perte d'exploitation non conforme aux IFRS a augmenté de 2 880 \$ avant considération de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS d'Acasti pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017.

L'augmentation de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 comparativement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 est principalement attribuable à la diminution de la marge brute tel que décrit ci-dessus, à l'investissement dans le secteur cannabis au niveau de la recherche et du développement et du développement du secteur et par des dépenses additionnelles au niveau des dépenses corporatives générales et administratives.

Perte nette

La Société a inscrit une perte nette de 4 100 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, soit une hausse de 733 \$ comparativement à 3 367 \$ enregistrée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La perte nette a augmenté de 2 951 \$ avant considération de la perte nette d'Acasti pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. L'augmentation de la perte nette pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 est attribuable aux mêmes raisons que soulevées dans la section ci-dessus Perte d'exploitation non conforme aux IFRS.

SITUATION DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Nos opérations, notre programme de recherche et de développement, notre projet cannabis, nos dépenses en capital et nos acquisitions sont principalement financés par la trésorerie provenant de la vente des activités de krill, nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et nos liquidités, ainsi que par l'émission de dette et d'actions ordinaires.

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer les fluctuations de taux d'intérêt. La juste valeur de ce swap est présentée sous le titre autre actif financier dans l'état de la situation financière. En vertu de ce swap dégressif d'un montant nominal initial de 5 625 \$ (valeur de 3 683 \$ au 30 juin 2018), échéant le 27 décembre 2018, la Société paie un taux d'intérêt fixe de 2,94 % majoré d'une marge applicable et reçoit un taux variable basé sur le taux préférentiel. Ce swap de taux d'intérêt a été désigné comme couverture des flux de trésorerie pour le paiement d'intérêt variable sur le prêt d'un montant de 3 630 \$ au 30 juin 2018.

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités de 2 263 \$. Les flux de trésorerie utilisés par les opérations avant la variation des actifs et passifs opérationnels se sont élevés à 2 382 \$. La variation des actifs et passifs opérationnels s'élevant à 119 \$, résultant principalement des variations des clients et autres débiteurs, des stocks, des charges payées d'avance et des fournisseurs et autres créditeurs, a diminué les flux de trésorerie utilisés par les opérations au montant de 2 263 \$. L'utilisation des liquidités des activités d'exploitation représente principalement l'investissement de la Société dans le développement du secteur cannabis.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités, incluant les activités d'exploitation d'Acasti, de 4 189 \$. Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation avant la variation des actifs et passifs opérationnels se chiffrent à 1 804 \$. La variation des actifs et passifs opérationnels s'élevant à 2 385 \$, résultant principalement des clients et autres débiteurs, des charges payées d'avance, des stocks et des fournisseurs et autres créditeurs, a diminué les flux de trésorerie utilisés par les opérations au montant de 4 189 \$.

¹ Le BAIIA ajusté ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS.

Activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, les liquidités utilisées par les activités d'investissement ont été principalement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (1 898 \$) reliées à la sécurité du site et à l'équipement d'extraction à base de CO₂ du secteur cannabis. Les activités d'investissement incluent également des intérêts reçus de 64 \$.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, sauf pour la variation des placements à court terme qui ont généré de la trésorerie s'élevant à 159 \$, les liquidités utilisées par les activités d'investissement étaient pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (151 \$) principalement liées à l'équipement de recherche et de développement pour Acasti.

Activités de financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, les activités de financement ont généré une augmentation des liquidités de 271 \$ principalement par le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions de la Société de 696 \$ partiellement contrebalancée par le remboursement des prêts et emprunts de 368 \$ et par le paiement des intérêts de 77 \$.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, les activités de financement ont engendré une baisse des liquidités de 2 084 \$ pour le remboursement des prêts et emprunts de 1 230 \$, pour le paiement des intérêts de 433 \$ et pour le paiement des coûts d'émission de l'appel public à l'épargne et l'émission de dette d'Acasti de 421 \$.

Au 30 juin 2018, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, s'élevaient à 20 455 \$. La Société a également des placements à court terme réservés d'un montant de 2 410 \$ qui sont principalement réservés pour le prêt encouru lors de l'acquisition de Biodroga.

La Société a une ligne de crédit bancaire autorisée de 1 800 \$ (expirant le 31 août 2018), dont une somme de 1 290 \$ était disponible au 30 juin 2018.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2018 et 2017. Les variations de ces montants ont été expliquées dans la section des informations sectorielles ci-dessus.

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2018	Période de trois mois terminée le 30 juin 2017
	\$	\$
Total des produits	5 168	6 531
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS ¹	(2 257)	(1 473)
Perte nette	(4 100)	(3 367)
Perte nette attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(4 100)	(1 546)
Résultat de base et dilué par action	(0,05)	(0,02)
Total des actifs	98 674	105 113
Fonds de roulement ²	21 951	22 796
Passifs financiers non courants	264	16 609
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	81 465	64 766

¹ La perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte ajustée avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS. Un rapprochement à la perte nette de la Société est présenté ci-dessus.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

Comme il est expliqué ailleurs dans le présent rapport, les produits de la Société sont presque entièrement générés par le secteur nutraceutique. Le secteur cardiovasculaire inclut jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017 mène des activités de recherche et a subi des pertes depuis sa fondation. Les résultats trimestriels sont présentés dans les tableaux qui suivent :

	30 juin 2018 \$	31 mars 2018 \$	31 décembre 2017 \$	30 septembre 2017 \$
Total des produits	5 168	7 005	7 315	6 795
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS ¹	(2 257)	(1 802)	(5 442)	(3 588)
Bénéfice net (perte nette)	(4 100)	(4 752)	1 341	16 117
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(4 100)	(4 752)	4 755	19 074
Résultat de base et dilué par action	(0,05)	(0,06)	0,06	0,24

	30 juin 2017 \$	31 mars 2017 (4 mois) \$	30 novembre 2016 \$	31 août 2016 \$
Total des produits	6 531	11 829	12 141	11 591
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS ¹	(1 473)	(1 227)	(464)	(857)
Bénéfice net (perte nette)	(3 367)	(2 298)	9 421	(2 419)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(1 546)	(424)	10 685	(1 191)
Résultat de base et dilué par action	(0,02)	(0,01)	0,14	(0,02)

Les revenus des trimestres débutant le 30 septembre 2017 sont moindres considérant la vente des actifs à Aker. Les revenus du trimestre terminé le 30 juin 2017 sont moindres que les revenus des trimestres précédents en raison de la diminution des quantités de kg d'huile de krill vendus. La perte nette du trimestre terminé le 31 mars 2018 inclut une dépréciation sur les stocks de 658 \$. Le bénéfice net du trimestre terminé le 31 décembre 2017 inclut un profit sur perte de contrôle de la filiale Acasti de 8 784 \$. Le bénéfice net du trimestre terminé le 30 septembre 2017 inclut un autre produit lié à la vente d'actifs de 23 871 \$ et une dépréciation sur les stocks de 1 719 \$. Le bénéfice net du trimestre terminé le 30 novembre 2016 inclut un autre produit lié au règlement de redevances de 13 117 \$.

¹ La perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte ajustée avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) n'a pas de sens normalisé en vertu des IFRS. Un rapprochement à la perte nette de la Société est présenté ci-dessus.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes à l'état de la situation financière (autre que celles touchant les capitaux propres) survenues entre le 30 juin 2018 et le 31 mars 2018 :

Postes	Augmentation (diminution)	Explications
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 832)	Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie consolidée et sources de financement »
Clients et autres débiteurs	(712)	Encaissement de comptes débiteurs
Charges payées d'avance	279	Renouvellement de services
Stocks	1 971	Augmentation des matières premières pour commandes de ventes à venir
Immobilisations corporelles	2 175	Amélioration à l'usine de Sherbrooke pour le projet cannabis, déduction faite de l'amortissement
Immobilisations incorporelles	(181)	Amortissement des immobilisations incorporelles
Actifs/passifs d'impôt différés	83	Recouvrement d'impôt sur le résultat
Autre actif	(2 684)	Diminution de la juste valeur de la participation dans Acasti
Fournisseurs et autres créditeurs	2 561	Augmentation des achats liés aux stocks et aux immobilisations corporelles nette des paiements
Produits différés	(46)	Comptabilisation en produits des produits différés
Prêts et emprunts	(341)	Remboursements, déduction faite de l'augmentation de la ligne de crédit

Voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés pour le détail des variations des capitaux propres depuis le 31 mars 2018.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES CONSOLIDÉES

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et d'autres contrats au 30 juin 2018 :

	30 juin 2018					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements exigibles annuellement						
Fournisseurs et autres créditeurs et créateur à long terme	9 573 \$	9 573 \$	9 309 \$	264 \$	— \$	— \$
Prêts et emprunts*	4 320	4 320	4 320	—	—	—
Ententes de recherche et de développement	—	425	350	75	—	—
Obligations d'achat	—	1 127	1 127	—	—	—
Contrats de location simple	—	1 555	410	712	432	1
	13 893 \$	17 000 \$	15 516 \$	1 051 \$	432 \$	1 \$

*Comprennent les paiements d'intérêts à effectuer au taux contractuel.

Dans les termes des ententes de financement, la Société doit respecter certains ratios financiers. Au 30 juin 2018, Neptune était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses emprunts.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES ET MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les méthodes comptables et conventions d'évaluation qui ont été appliquées dans les états financiers intermédiaires consolidés pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin 2018 et 2017 sont les mêmes que celles que la Société a appliquées dans ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, à l'exception de celles décrites ci-dessous.

La Société a initialement adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* et IFRS 9, *Instruments financiers* au 1er avril 2018. La Société a aussi adopté les modifications à l'IFRS 2, *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* le 1er avril 2018.

De plus amples renseignements sont présentés à la note 3 des états financiers intermédiaires consolidés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018.

L'IASB et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 et qui n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers intermédiaires consolidés. L'IASB a publié les normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés :

IFRS 16, *Contrats de location*

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements d'impôt sur le résultat*

De plus amples renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 3 des états financiers intermédiaires consolidés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous avons déposé des attestations signées par M. Jim Hamilton, à titre de chef de la direction, et M. Mario Paradis, à titre de chef de la direction financière, portant notamment sur la conception des CPCI et sur la conception du CIIF.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, il n'est survenu aucune modification dans le CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

RISQUES ET INCERTITUDES

Un placement dans les titres de la Société comporte un degré élevé de risque. Les investisseurs éventuels devraient examiner attentivement les risques et les incertitudes décrits dans les documents que nous avons déposés auprès des autorités en valeurs mobilières, y compris ceux qui sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre dernière notice annuelle et de notre dernier formulaire 40-F, qui peuvent être consultés sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations supplémentaires et à jour sur la Société peuvent être consultées sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Au 14 août 2018, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 79 262 689 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur le TSX et sur le NASDAQ Capital Market sous le symbole « NEPT ». Il y avait également 750 000 bons de souscription, 10 161 869 options d'achat d'actions et 570 752 unités d'actions différées en cours. Chaque bon de souscription, option d'achat d'actions ou unité d'actions avec restrictions est exerçable contre une action ordinaire nouvellement émise par la Société.